

## Sommaire

### Introduction

#### I. Les cinq axes de travail du Collectif

- I.1- Marchandisation des associations
- I.2- Droit et libertés associatifs
- I.3- Actions publiques & Associations
- I.4- Évolution du monde associatif
- I.5- Bifurcation écologique et systémique

#### II. Agir et produire collectivement

- II.1- Université d'été des Mouvements sociaux et solidaires à Bobigny
- II.2- Observatoire citoyen de la marchandisation des associations
- II.3- Université des savoirs associatifs
- II.4- Les cafés'CAC mensuels
- II.5- Les recherches actions
- II.6- La formation et les interventions en 2023

#### III. Communiquer et diffuser largement

- III.1- Communication dans nos différents cercles, faire réseau
  - [Heure de la Sirène](#)
  - [Le Klaxon](#) (newsletters de l'observatoire de la marchandisation)
  - [Bulletin "la quinzaine du CA" & La gare centrale](#)

- [Les CAC'Accueils](#)

### III.2- Communication externe

- [Nos communiqués à l'ensemble du réseau associatif et à la presse](#)
- [Le CAC dans les médias](#)
- [Sites internet \(Wordpress et wiki\)](#)
- [Réseaux sociaux, chaine YouTube & podcasts](#)

### III.3- Publications

- [Le 1er rapport OCMA](#)

## IV. Le CAC et ses réseaux (vie associative & liens avec associations du réseau)

### Préambule numérique

#### IV.1- La vie associative

[IV.1.1. Les instances internes & gouvernance - mise en place du DLA](#)

[IV.1.2. Les militant.es bénévoles - Enquête sur les motivations, besoins et contributions](#)

[IV.1.3. Les adhérent.e.s et les soutiens](#)

[IV.1.4. L'équipe salariée](#)

[IV.1.5. Les groupes locaux](#)

[IV.1.6. La parité](#)

#### IV.2- Réseaux & inter-associations avec lesquels travaille le CAC

[IV.2.1. La carte mentale du réseau](#)

[IV.2.2. Implications dans des projets inter-associatifs et alliances](#)

[IV.2.3 Participation du CAC à des mobilisations collectives](#)

### LE CAC en 5 chiffres clefs

- **21 000 contacts** : personnes physiques (appartenant à une ou plusieurs associations) et personnes morales (regroupant parfois d'autres associations) avec qui nous sommes en lien
- **2 880 structures** répertoriées, parmi lesquelles une **centaines de réseaux et associations de niveau régional** (*ACTES-IF, REFER, RIF, MRES, FRMJC, Collectif Réseau d'êtres, Fédération Régionale Planning Familial d'Occitanie, etc.*) ou **national** (*UFISC, Planning familial, Mouvement pour l'Économie Solidaire, Cimade, Mouvement des régies, Coordination Pas Sans Nous, Attac, CRID, ISF, CNFR, Opale, RNMA, MNLE, le Mouvement Associatif, la Fédération des Arts de la Rue, MIRAMAP, Sciences Citoyennes, FSGT, etc.*) dont certains ont intégré notre CA
- **70 temps organisés** mêlant : rencontres, événements, débats, webinaires, CA, AG, journées plénières de saison et coordination interne
- **15 membres du CA + 3 salariés** pour assurer veille, information, alerte, mobilisation, mise en lien, communication, production, rencontres, analyses, organisation/co-organisation au service des associations et militant.es.
- **1 715 personnes** à qui nous avons présenté directement nos sujets, analyses & travaux lors d'interventions, formations, débats, webinaires (hors mailing, newsletter ou réseaux sociaux).

## Introduction

Une année 2023 aussi active que 2022 -après le ralentissement lié au covid- avec un axe fort autour "Droit & Libertés associatives" lié à la riche actualité du sujet... qu'on peut déplorer.

L'autre axe majeur étant celui de la "Marchandisation des associations" qui a démarré avec la sortie du 1<sup>er</sup> rapport de l'observatoire citoyen de la marchandisation des associations (OCMA), espace collectif que nous avons impulsé et coordonné depuis 2022.

Une année aussi de début de réflexion sur nos modes d'organisation et de prise de décision, pour travailler en interne et avec nos partenaires sur « rendre le Collectif plus collectif » et interroger pour réinventer notre organisation et notre fonctionnement. Ce travail, qui se développe en 2024, a été accompagné par une formation action et un dispositif local d'accompagnement (DLA).

## I. Les cinq axes de travail du Collectif

Les cinq axes ou « piliers » thématiques construits avec le temps restent solides et pertinent pour cadrer les travaux du CAC, mais dans ces axes, les actions, réflexions et les priorités évoluent.

### I.1- Marchandisation de l'action associative

Cet axe (historique & fondateur) du CAC vise à la fois à comprendre, expliciter et permettre la résistance des associations au processus qui entraîne de plus en plus l'action associative dans des logiques de marché et de lucrativité.

Outre la sortie du rapport sur la marchandisation le 17 février 2023, tout au long de l'année nous avons travaillé à sa large diffusion dans les associations et les réseaux associatifs, mais aussi les syndicats,

#### Bilan 2023 en 12 dates clefs + la sortie du rapport en février

- Vendredi 27 octobre - Intervention à l'université d'été du mouvement Utopia pour présenter les travaux de l'Observatoire.
- Lundi 16 oct. - Intervention au séminaire de l'association Piments sur la notion de mesure d'impact.
- Mercredi 27 sept - Intervention aux 50èmes journées de l'ADC à Nîmes sur la notion d'investissement à impact social.
- Vendredi 22 sept- Intervention à l'AG de Peuple et Culture à Clermont-Ferrand sur le thème des libertés associatives en lien avec les modèles sociaux-économiques des associations.
- Mardi 12 sept - Formation interne à la Ligue de l'enseignement sur la marchandisation des associations.
- Mercredi 30 au jeudi 31 août - Intervention au séminaire de travail du réseau national des ressourceries et recycleries au Vigan sur le thème "Ensemble, contre le monde marchand" - présentation du travail de l'OCMA.
- Mercredi 23 au 27 août - Intervention à l'Université d'été des mouvements sociaux et des solidarités à Bobigny - atelier sur la marchandisation des associations et présentation du rapport.
- Samedi 15 juillet - Intervention aux rencontres nationales des tiers lieux à but non lucratif et non spéculatif, les Tiers-lieues, à Toucy.
- Vendredi 16 juin - Intervention à une rencontre associations- syndicats- partis de gauche à Clermont-Ferrand sur les libertés associatives.
- Jeudi 25 mai – Intervention lors de l'AG de la CFDT - SMA
- Samedi 13 mai - Intervention lors d'une rencontre à Grenoble pour "construire un territoire d'éducation populaire"
- Vendredi 12 mai - Présentation du rapport lors de l'AG de l'association des collectifs enfants, parents, professionnels (ACEPP)

certaines collectivités territoriales et partis politiques et posé de nombreux jalons pour 2024 où les sollicitations ont été nombreuses.

Nous pouvons noter une bonne couverture presse médias de ce rapport, qui a permis de publiciser ses clefs de lecture, permettant de mieux comprendre l'évolution du monde associatif en France.



Au delà de ces interventions, nous avons organisé nous-même plusieurs temps de travail collectifs pour valoriser cette production de l'Observatoire citoyen de la marchandisation des associations (OCMA) ; voici les dates les plus importantes :

- 17 avril - Arpentage du rapport et journée de travail pour se projeter vers la construction des étapes vers le deuxième rapport
- 27 juin - Participation au groupe de travail de [l'Institut français du monde associatif](#) sur la philanthropie.
- 4 juillet - Réunion de travail de l'OCMA et présentation du travail de recherche de Sylvain Celle sur la mesure de l'impact social
- 12 oct - Séance de [l'Université populaire des savoirs associatifs](#) sur la sécurité sociale de l'alimentation (SSA), l'une des pistes explorées par l'OCMA vers la "démarchandisation" des associations.
- 10 novembre - [Arpentage du livre](#) de Nicolas Da Silva "La bataille de la Sécu".

A la fin de l'année nous avons débuté le travail pour explorer les pistes de démarchandisation en vue de la préparation du second rapport prévu fin 2024/début 2025.

Enfin, chaque mois, une newsletter, le [Klaxon](#), a rendu compte de l'actualité de la marchandisation et financiarisation des associations (*détail après au III.1- Communication dans nos différents cercles*).

### **Quelques chiffres**

- **11 numéros** du "klaxon" (lettre mensuelle de l'OCMA qui rend compte des observations faites dans le monde de la marchandisation et de la financiarisation mais aussi des contre-propositions et autres modes de financement possibles)
- **10 rencontres/débats/temps de présentation des travaux**
- **1 site dédié "Observatoire" où le tout est compilé et classé et précieusement conservé**

**[47 temps de : rencontre avec un ou des partenaires, réunion, présentation et groupe de travail]**

## **I.2- Droits et libertés associatifs**

Les libertés associatives sont une préoccupation majeure du CAC depuis sa création. Cet axe est devenu principal avec celui de marchandisation avec l'arrivée de la loi confortant le respect des principes de la République, dite « loi séparatisme » en août 2021 renforcée le 1er janvier 2022 avec la mise en application du décret instituant le « contrat d'engagement républicain » dont la signature conditionne désormais tout soutien et agrément public.

Le CAC a eu une forte activité en 2023 pour porter écoute aux associations menacées, informer et continuer d'alerter les associations et pouvoirs publics sur ce décret, renseigner les cas de répressions qui arrivaient et aider, soutenir les associations et collectivités prises dans les filets des menaces et sanctions (dissolution, baisses ou arrêt de subventions...).

## A/ CER l'occasion de multiples communications, articles, interventions...



Afin de capitaliser les informations, textes et explications puis les cas concrets et articles de presse nous avons poursuivi le travail de compilation/mémoire sur une page dédiée du site wiki mobilisation : « COMPRENDRE & CONTRER LE CONTRAT D'ENGAGEMENT RÉPUBLICAIN ».

## B/ Développement du projet collectif Droits et Mouvements Sociaux (DMS)

Le collectif Droits et Mouvements sociaux, dont les bases ont été bâties tout au long de l'année 2022 en partenariat avec Sciences Citoyennes, Marie-Laure Gislain (qui a créé depuis l'association « les allumeuses ») et la FPH, a démarré concrètement en 2023.

Il tente de répondre à la question : Comment agir ensemble ? Et permettre de connaître le droit, utiliser le droit, créer du droit, par les stratégies de plaidoyer. Il a préfiguré une plateforme intitulée « droits et mouvements sociaux », et s'est très vite organisé autour de groupes de travail permettant sa pérennité : autonomisation juridique des associations, comprendre et réagir à la répression du mouvement social, générations futures. En septembre 2023 une journée d'étude a été consacrée au contentieux juridique et l'arrivée Emma Marc (en « Master 2 Droit International et Droit Européen », parcours justice pénale internationale) en stage pour 6 mois au CAC a permis d'enrichir et avancer rapidement le projet « Droits et mouvements sociaux ».

*[9 comités de pilotage réunis entre septembre 2022 et novembre 2023]*

## C/ Implication dans LA Coalition Libertés Associatives et l'Observatoire des Libertés Associatives

Le fonctionnement de LA Coalition a évolué durant cette année, suite à l'arrêt des financements par le consortium de fondations Civitates. Aujourd'hui la dynamique perdue via notre implication dans le projet de recherche action mené avec Julien Talpin « LAIC », et le développement de l'Observatoire des libertés associatives (OLA). Une nouvelle dynamique se dessine et le CAC travaille ardemment à sa pérennisation.



## D/ Livre "Une histoire des libertés associatives"

Sorti fin 2022, continue en 2023 d'être largement diffusé, discuté et utilisé par les associations et aussi les collectivités qui organisent débats, rencontres et événements sur le sujet et nous convient régulièrement pour le présenter.

Ce petit livre "Une histoire des libertés associatives" résume plus de deux siècles d'actions associatives depuis la révolution de 1789 jusqu'à ce jour, de J-Baptiste Jobard coordinateur au CAC.



*Colloque au Sénat 9 juin sur les libertés associatives*

*[70 temps d'échanges, de rencontre, réunion, présentation et groupe de travail]*

## Bilan express en 16 dates clefs

- vendredi 13 jan intervention à Billière sur la formation du RADSI Nouvelle-Aquitaine (réseau associatif pour le développement et la solidarité internationale en Nouvelle-Aquitaine) "De nouvelles obligations pour les associations : les libertés associatives en danger ?"
- lundi 16 janvier au CASF de Bischwiller (67) Invitation à intervenir au temps d'information concernant le contrat d'engagement républicain auquel les associations sont soumises
- mercredi 15 février à 17h30 à la Césure 75005- Médiatico propose une émission (live twitch) spéciale intitulée : "Contrat d'engagement républicain : la liberté associative en danger".
- lundi 13 février réunion publique à la mairie 10ème d'information pour les associations organisée par le collectif d'associations Ensemble nous sommes le 10e autour du livre Une histoire des libertés associatives
- mardi 25 avril à 9h - café'CAC - thème Loi asile & immigration avec le Gisti et la Cimade
- samedi 13 mai à Grenoble "construire un territoire d'éducation populaire" - - à l'espace 600 autour des libertés associatives
- vendredi 9 juin Thomas Dossus (député) organise un colloque au Sénat sur les libertés associatives
- vendredi 16 juin AG FAMDT à Pau les rencontres "modal"
- vendredi 16 juin formation des partis de gauche à Clermont-Ferrand sur les sujets associatifs dont les libertés associatives
- 22 & 23 juin formation collective sur les libertés asso et CER de LA Coalition à Paris 2de étape du cycle long de formation sur les stratégies de défense face aux atteintes grandissantes aux libertés associatives - + Partager les actions et outils de LAC / OLA
- vendredi 30 juin : notre tribune portant sur les libertés associative parue dans l'Huma
- 23 au 27 aout - UEMSS à Bobigny 2 ateliers autour des libertés associatives + DMS
- vendredi 20 octobre rencontre à Saumur lors du séminaire des contributeurs de la Fédération de l'audiovisuel participatif autour du sujet des libertés associatives et du CER
- jeudi 16 novembre 19h intervention du CAC en conférence-débat lors de la 2ème rencontre des assocs de la ville de Villejuif. Titre "quel monde associatif demain en France... et à Villejuif ?"
- mercredi 6 décembre Journée nationale du RNMA à Rennes avec intervention sur le Contrat d'engagement républicain
- mardi 12 décembre matin - intervention au séminaire de la fédé des Centres Sociaux de Bretagne après l'arpentage du livre les libertés associatives

## **I.3- Actions publiques & Associations**

### **Co-construction & recherche-action**

Le CAC continu de porter l'enjeu de la co-construction de l'action publique, comme il a pu le faire précédemment avec une recherche-action aboutissant au rapport rédigé par le sociologue Laurent Fraisse « La Co-construction de l'action publique : définition, enjeux, discours et pratiques ».

Fin 2023 nous avons acté notre participation à une nouvelle recherche-action nommée ESCAPE (Économie solidaire, co-construction, action publique émergente) portée par « cause commune » et Jean-Louis Laville, qui vise à faire le point sur les effets de la co-construction et de mettre à disposition des outils destinés à étayer les démarches de co-construction.

### **Charte d'engagement réciproque, Conseil Parisien des Associations & co-construction**

Le CAC continue de promouvoir la charte des engagements réciproques signée en 2014 entre l'Etat, les associations et les collectivités locales, concrètement en 2023 (comme en 2022) il prend une part active au Conseil Parisien des Associations qui est chargé de suivre l'application de la charte d'engagements réciproques signée entre la Ville de Paris et les associations en 2019 : la « co-construction » en acte !

### Dates clefs 2023

- le 3 juin 2023 s'est tenu un colloque au sénat, à l'initiative du groupe écologistes. Le CAC a largement participé à cette dynamique qui a abouti dans un appel de 650 élu.es locaux publié dans Le Monde du 27 juin. L'axe essentiel demeure la demande d'abrogation du Contrat d'engagement républicain et la création d'un nouveau mode de contractualisation sur la base de chartes locales. L'abandon de la subvention au profit d'appels à projets, les attaques contre les associations écologistes ou de défense des droits humains,
- Lors de la préparation du PLF2024 le CAC a été reçu par la commission Éducation populaire de l'Assemblée nationale. L'occasion de présenter une étude comparative sur l'évolution des budgets entre 2020 et 2025, faisant apparaître comment l'État prend la main sur le secteur associatif par ce qu'on nomme un état managérial.
- le 1er février, le CAC publie un communiqué intitulé "Simplification côté pile, Mise au pas côté face", dénonçant le énième plan pour la vie associative, faisant suite à une énième consultation, faisant de la simplification l'alpha et oméga d'une politique publique pour la vie associative.
- samedi 15 avril « rassemblement des territoires qui réinventent la démocratie » à Corbeil Essonne environ journée "réinventer la démocratie Corbeil"

### *[33 temps d'échanges, de rencontre, réunion, présentation et groupe de travail]*

## I.4- Évolution socio-économique des associations

Ou plus précisément « Comprendre et contribuer aux évolutions socio-économiques des associations ».

Parmi les thèmes abordés dans cet axe de travail :

**A/ Identifier les pistes d'amélioration possibles pour le monde associatif dans son fonctionnement interne (gouvernance, outils numériques...) :**

- notre participation à la diffusion et promotion d'« Émancip'asso » initié par Framasoft-réseau CHATON et Animafac. L'objectif de ce projet est de contribuer à la « dégafamisation » des associations.
- Participation à la démarche de création d'un référentiel de la gouvernance collective. Dans cette perspective-là, nous nous sommes associé au MES qui porte un projet de formation-action et nous y avons associé fin 2023 nos propres travaux DLA dans le cadre du chantier "Le CAC en 2023, rendre le Collectif plus collectif- réflexion sur l'évolution de la gouvernance interne du CAC". L'intervention auprès de la fédération des arts de la rue Ile-de-France durant 2 jours en décembre sur la thématique de la participation des membres du CA vient aussi enrichir ce référentiel en création.

**B/ Les questions autour de l'emploi associatif**, que ce soit dans le financement, la gestion humaine, les contrats aidés...

**C/ Nous travaillons à défendre les valeurs de l'économie sociale et solidaire** face au monde des start-up et de l'impact social, notamment en partenariat avec le Mouvement pour l'Économie Solidaire.



**D/ Les enjeux autour de l'évaluation de l'action associative** : mieux définir la valeur des actions associatives et faire advenir ainsi d'autres modèles de financement.

Notamment un exemple éclairant nous est apparu lors de rencontres avec nos collègues du Collectif 21 en Belgique, la connaissance du mode de financement par décret de l'Éducation permanente en Belgique-Wallonie et son travail d'auto-évaluation. Réflexion qui nous amène à penser ce que serait un véritable « socle de sérénité » permettant aux associations d'exercer leur regard constructif et critique sur les politiques publiques en développant leur propre mode d'évaluation.

**E/ Participer aux travaux questionnant la manière de rendre compte** (dans nos comptes) de ce qui compte vraiment : promouvoir le système de comptabilité « CARE » prenant en compte les coûts qu'engendrent le respect de règles éthiques en matière sociale et environnementale ;

**F/ Et divers sujets** tels que l'éducation populaire, les communs, les financements, et tout ce qui permet de mieux qualifier et rendre compte de l'importance du monde associatif dans son ensemble.

#### Bilan express sur le sujet en 12 dates clefs

- vendredi 13 février lancement d'un cycle de réunions (auquel participe le CAC invité par le MES) pour établir un bilan de la loi ESS de 2014.
- 28, 29 et 30 mars, le MES résidence à Villarceaux lancement Phase 2 du projet RADIST (*RECHERCHE ACTION L'INNOVATION SOCIALE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES VERS LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE*)
- jeudi 30 mars point en visio du projet Emancip'Asso avec les membres du comité de pilotage pour rendre compte des dernières avancées et réfléchir ensemble à la suite.
- mardi 4 et mercredi 5 avril séminaire à Paris coop des communs et les Petits débrouillards - "Faire des Tiers Lieux des communs de services de proximité"
- jeudi 27 avril : « Associations et communs : quelle évolution des modes de financement ? » avec Nicole Alix, présidente de La Coop des Communs et Jean-Baptiste Jobard, coordinateur du Collectif des associations citoyennes (dans le cadre du séminaire ESS et commun)
- jeudi 15 juin - intervention lors de séminaire CNAM sur la notion de "Réciprocités" avec Philippe Chaniel, (professeur de sociologie à l'Université Paris Cité), qui présentera les enjeux théoriques de la notion et ses usages et Jean-Baptiste Jobard, (coordinateur Collectif des Associations Citoyennes) sur une mise en perspective, depuis sa pratique, autour de ces enjeux et les débats.
- mardi 20 juin de 12h à 14h webinaire de la coop de communs sur Comptabilité CARE
- mercredi 23 juin intervention sur la table ronde « Quel engagement associatif aujourd'hui ? » Séminaire populaire porté par les membres du Bureau national et de l'Institut de formation du Secours populaire français
- 1er et 2 juillet Congrès du MRJC à Zudausques (62)
- lundi 27 novembre - comité d'orientation de Transrural "spécifique" pour élargir la portée et l'intérêt de leur action avec l'envie de construire une coordination inter-associative
- jeudi 7 décembre et vendredi 15 décembre : module de formation pour la FéRue IDF "1,5 millions d'asso...." pour travailler autour de la question de la mobilisation des bénévoles et du renouvellement des équipes.
- lundi 11 décembre "assemblée permanente" du MES avec à l'ordre du jour un temps d'échange sur la perspective de ce séminaire inter-organisations en 2024 autour bifurcation à Villarceaux avec les fondations.

**[53 temps d'échanges, de rencontre, réunion, présentation et groupe de travail]**

## I.5- Bifurcation écologique et démocratique

Ou plus précisément « **Participer aux transitions & bifurcations écologiques et démocratiques** »

Sur cet axe important -car les associations citoyennes sont au cœur des enjeux de transformation systémique à la fois écologique, sociale et démocratique- le CAC est impliqué dans 3 collectifs centraux : le Collectif pour la Transition Citoyenne, le Transiscope et les États Généraux du Post-Urbain.

**Projet inter-associatif TRANSISCOPE** (portail web des alternatives) avec les objectifs (2022/2023) : d'information (sur les organisations et initiatives citoyennes existantes de manière simple et claire avec les outils numériques développés) ; d'incitation à la participation et à l'action citoyenne ; de facilitation de la mise en réseau et les synergies entre les initiatives ; de visualisation les territoires ou les problématiques qui nécessitent le développement d'alternatives concrètes ; de développement et d'outillage des communs.

### **Adhésion et participation au Collectif pour une Transition Citoyenne (CTC)**

Cette adhésion nous permet de poursuivre notre participation débutée avec la rédaction de la mesure 30 du Pacte pour la Transition. En 2023 Un bilan à mi-parcours du Pacte pour la transition a été réalisé par le CTC, et montre la difficulté comme la richesse de cette démarche.

### **Notre suivi et implication ponctuelle aux États Généraux du Post-Urbain (EGPU)**

Nous participons depuis l'origine aux rencontres des États Généraux du Post-Urbain auquel un Café'cac a été consacré en juin 2023.

**Soutien à l'ADIR (Agence de diffusion et d'informations rurales) et la revue Transrurale Initiatives** dont nous avons accueilli l'Assemblée générale

#### Bilan express en 12 dates clefs

- jeudi 20 janvier : journée réunion de COPIL au Collectif pour la Transition Citoyenne dans cadre du processus d'adhésion du CAC (en tant qu'observateur pour rencontrer les membres et se faire une autre idée des sujets traités par le collectif)
- mardi 14 mars à 9h - café'cac - Transiscope
- vendredi 24 mars et samedi 25 mars Transiscothon à Paris
- vendredi 24 mars à 16h30 inauguration de la Cyclette - 70 rue chemin vert 75011
- lundi 27 mars colloque de D Breuiller à l'académie du climat (75004) "Comment la République devient écologique" ?
- le 5 juin "bamboche" d'Asterya avec la table-ronde filmée par la chaîne youtube "nouvelles pensées critiques"
- mardi 6 juin 10h-12h AGE/AGO du CTC
- vendredi 9 et 10 juin Transiscothon à Strasbourg
- les 23, 24 et 25 juin à Vasles dans les Deux-Sèvres, des Assises du Post-urbain : Déménageons le territoire !
- 7 sept L'Onde de coop le festival des coopératives pour la transition à l'Académie du Climat (Paris 4ème)
- jeudi 2 et vend 3 nov séminaire bilan/perspectives EGPU à Villarceaux
- 17 et 18 novembre à Quimper - Transiscothon
- mardi 21 novembre 18h30 – 20h30 : séminaire Une économie sociale et solidaire en mouvement pour une société en transition - au Cnam

**[25 temps d'échanges, de rencontre, réunion, présentation et groupe de travail]**

## II. Agir et produire collectivement

### II.1- Université d'été des mouvements sociaux et de la solidarité

Après notre université d'été (UE) 2022 s'est déroulée en partenariat avec la MRES (Maison régionale de l'environnement et des solidarités) à Lille, nous avons investi nos forces dans la préparation, l'implication et la réalisation d'ateliers, interventions, modules et exposition à l'Université d'Été des Mouvements Sociaux et de la Solidarité (UEMSS) qui s'est déroulée à Bobigny du 23 au 27/08/2023. Ce rdv collectif porté principalement par Attac et le CRID a connu un beau succès (venue de 2.000 personnes), hélas peu médiatisé dans les grands organes de presse en dehors de Reporterre. Voici une vue d'ensemble des différents ateliers & modules que nous avons co-organisés :

- Découvrez l'observatoire citoyen de la marchandisation des associations avec Sciences citoyennes, l'Ufisc, et les membres de l'Observatoire
- Libertés associatives : nommer les entraves et comment se défendre avec LA Coalition, Vox Public, La Cimade ...
- L'utilisation de l'arme du droit par les acteurs du mouvement social [Réseau d'acteurs Droits et Mouvements Sociaux] avec Sciences Citoyennes
- Combattre les rapports de domination avec les droits culturels avec l'UFISC, Opale, le Mouvement pour l'économie Solidaire, le Réseau Actes IF...
- Savoirs & Démocraties : Des savoirs neutres, vraiment ? et Savoirs & Démocraties : désertor, bifurquer, résister pour le bien commun avec Sciences Citoyennes, Ingénieurs sans Frontière
- Vers un musée du Kapitalisme en France avec le Mouvement pour l'Économie Solidaire, Ingénieurs sans frontières, les Colibris, Attac et le CAC bien sûr...



Mais ce grand rassemblement où nombre de bénévoles, membres, partenaires du CAC se sont retrouvés, nous a aussi permis de nous informer/former sur de multiples sujets grâce aux ateliers auxquels nous avons pu participer : L'engagement citoyen contre la criminalité organisée et la corruption - Institutions et reconnaissance démocratique des communs - conférence gesticulée : De la fourche à la fourchette... Non l'inverse !! Pour une sécurité sociale de l'alimentation - Penser les mobilisations et mouvements comme réponses à la démocratie en crise - Pour des alternatives solidaires décoloniales, féministes et écologiques - La décroissance, réponse politique aux maux de notre temps - Prévenir et réparer les abus des multinationales : où en est le devoir de vigilance ?

**[6 modules-ateliers préparés par le CAC - 152 ateliers, modules, plénières en tout - 50 activités culturelles - 2.000 participant-es]**

### II.2- L'observatoire citoyen de la marchandisation des associations

L'observatoire citoyen de la marchandisation des associations (et de l'investissement à impact social) créé en septembre 2022, est l'aboutissement d'un long processus mené au Collectif des associations citoyennes (CAC) depuis ses origines. Le CAC se crée en 2010 face à la circulaire Fillon qui classait toutes les activités associatives comme des services économiques d'intérêt général sous prétexte de la concurrence libre et non faussée.

Dès lors, le CAC n'a cessé d'observer et de dénoncer cette tendance, avec un point d'orgue lors de l'arrivée en France des contrats à impact social en 2014.

Petit à petit, a émergé la nécessité d'un observatoire citoyen initié par le CAC et porté par un collectif d'associations pour relancer une dynamique nécessaire face au rouleau compresseur et à la capacité de lobbying importante du mouvement de l'entrepreneuriat social, porteur phare de cette marchandisation à l'œuvre qui pousse les associations à épouser les logiques du marché.

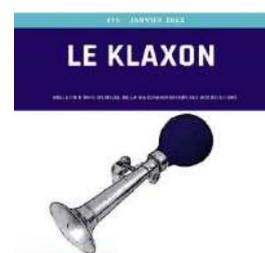
Les objectifs de l'observatoire sont :

- 1- Améliorer la veille informationnelle sur le sujet pour défataliser ce processus ;
- 2- Accroître notre capacité à créer et à mettre à disposition des outils pédagogiques sur le sujet ;
- 3- Augmenter les capacités de résistance des associations citoyennes

L'observatoire se veut un espace commun où acteurs et chercheurs puissent croiser leurs savoirs et où nous pourrions construire une analyse commune pour contrer ce processus.

Pour cela, l'OCMA à développer 2 principaux outils :

- une **lettre d'information mensuelle** (le Klaxon) où nous informons et décryptons les avancées sur la marchandisation, l'investissement à impact social, l'entrepreneuriat social mais également les contre-propositions et actions de lutte contre cette marchandisation.
- **La construction d'un site wiki** dédié avec deux niveaux d'informations :
  - une information de base avec des outils pédagogiques destinés à ceux qui découvrent le sujet
  - des informations plus fouillées pour celles et ceux qui veulent l'approfondir.



Objectif du site : inscrire la problématique dans une histoire (donc un historique) et donner de l'actualité sur le sujet. Ce site propose trois axes : découvrir, approfondir et agir.

Il est composé de 2 conseils : un conseil associatif regroupant 19 structures et un Conseil scientifique composé de 12 chercheurs/chercheuses et universitaires.

***[15 temps d'échanges, de rencontre, réunion, présentation et groupe de travail + 6 présentations formelles de l'OCMA]***

### II.3- Université des savoirs associatifs

Lancée en 2019 et directement inspirée d'expériences d'universités populaires, ce dispositif d'Université des Savoirs Associatifs est un élément important du rapprochement entre le monde associatif et le monde universitaire de la recherche.

L'objectif de cette Université des Savoirs Associatifs a évolué en 2023 pour se mettre à la rentrée au service des travaux de l'OCMA, toujours en présentant et partageant les travaux de recherche récents traitant de l'évolution du monde associatif mais à l'occasion de la sortie de 1<sup>er</sup> rapport et en préparation du second les sujets ont été recentrés. Il s'agit toujours de transmettre et valoriser les savoirs acquis par l'action associative elle-même

Les trois séances de 2023 ont su allier à la fois le présentiel et le distanciel, permettant ainsi une large audience, deux ont eu lieu au Carrefour parisien des associations 75012 et la dernière dans les locaux de Peuple et Culture 75011.

- le 23 mars, L'économie solidaire en mouvement *Ouvrage collectif du MES aux éditions érès, publié à l'occasion du 20e anniversaire du Mouvement pour l'économie solidaire. La table ronde a réuni Clotilde Bréaut pour les Régies de Quartier et de Territoire, Patricia Coler pour l'UFISC et Luc de Larminat pour Opale [28 personnes sur place + 40 à distance]*

- le 12 octobre, L'expérimentation de la Sécurité Sociale de l'Alimentation à partir du roman graphique BD Encore des Patates ? Nous avons échangé avec Dominique Paturel, chercheuse à l'Inrae et membre du collectif pour une sécurité sociale de l'alimentation et Maxime Scaduto de la caisse de sécurité sociale de l'alimentation de Strasbourg, ainsi qu'avec des membres de la Marmite rouge (Paris) [26 personnes présentes + 35 à distance]
- le 10 novembre, à 16h dans les locaux de Peuple et Culture (75011) - Arpentage de l'ouvrage de Nicolas Da Silva « La bataille de la Sécu » [8 personnes présentes]



La forme de cette université populaire a été pensée pour faciliter l'instauration d'un dialogue acteurs-chercheurs, le tout est filmé (pour permettre à un plus large public d'y accéder) et peut être monté ensuite pour constituer des actes vidéo permettant de transmettre le contenu de la séance.

Une « lecture collective » peut être organisée grâce à l'arpentage [popularisé notamment par Peuple et Culture l'arpentage est une méthode de découverte à plusieurs de contenu (parfois complexe) d'un document ou d'un corpus de documents, en vue de son appropriation critique collective].

**[3 séances réalisées - 1 arpentage - pour un total de 137 participant.es et plus (séances filmées et ensuite mises en ligne et donc à disposition)]**

#### II.4- Les cafés'CAC mensuels

Les **CAFÉS'CAC** sont nos rendez-vous mensuels débutés en décembre 2021, ils se déroulent tous les mois en visioconférence de 9h à 10h30, essentiellement un mardi (dernier ou 2d du mois).

Le principe est simple : 1h30 d'échange sur une thématique qui change tous les mois. Un temps pour se parler et se connaître entre membres du CAC. L'occasion d'échanger sur nos actualités associatives et politiques, les chantiers et projets, et pourquoi pas finir par une petite revue de presse collective et se proposer lectures, vidéos, podcasts...

**Les séances 2023** : 8 séances ont été organisées en 2023

- janvier : Les cafés associatifs : approche d'initiative locale versus l'approche marchandisée des 1.000 cafés du groupe SOS (avec la Fédération des Centres sociaux et le Réseau des cafés culturels et cantines associatifs)
- mars : Les transiscothons, rencontres du Transiscope en région
- avril : loi asile et immigration (avec la Cimade et le Gisti)
- mai : le Service national universel (avec MRJC, et la Ligue de l'enseignement 95)
- juin : Bilan à mi-mandat des engagements politiques pris dans le cadre du « Pacte pour la transition »
- octobre : Quelle actualité pour les associations ? Quels projets & actu pour le CAC et le secteur associatif dans son ensemble.
- novembre : les tiers-lieux à but non lucratifs (avec les Tiers-Lieues et la coordination Nationale des Lieux Intermédiaires et Indépendantes)
- décembre : les enjeux du post-urbain et du développement rural

Le rdv est bien repéré avec quelques « fidèles », la participation augmente. Nous avons fait évoluer ce temps dédié initialement aux chantiers et actualités du CAC pour mettre en lumière l'actualité des associations de notre réseau (celles du CA ou adhérentes ou simplement sympathisantes), l'occasion d'élargir le public, les thématiques et espaces d'échanges et réflexion.

La richesse des échanges produits est ensuite restituée systématiquement dans un compte rendu partageant aussi bien la présentation, les questions réponses que les liens et ressources partagées. Cette production collective est envoyée à tous les participant.es et mise à disposition dans les « dossiers café'CAC » de notre site wiki mobilisation pour toutes les séances de 2023 (occasionnellement en 2022).



***[8 séances réalisées avec 8 comptes-rendus complets + 8 dossiers réalisés – 150 personnes ont participées (contre 70 l'an passé)]***

## II.5- Les recherches actions

Fin 2022 le CAC était sollicité pour participer à un tour de table dans le cadre d'un appel à projet financé par l'Agence Nationale de la Recherche. Nous sommes donc partie prenante de 2 projets finalement retenus, et mis en œuvre à partir de 2023.

- Recherche action ESCAPE (Économie solidaire, co-construction, action publique émergente - Jean-Louis Laville) dont l'objet est d'étudier le développement des démarches de co-construction (dans le prolongement de la première recherche-action menée avec Laurent Fraisse). En 2023 cela représentait de nombreux temps de travail collectif, notamment pour coordonner les choix, monographies, enquêtes à réaliser, mais aussi des présentations, recherches, et un séminaire de travail en décembre
- Recherche action LAIC (Libertés associatives et initiative citoyenne - Julien Talpin) dont l'objet vise à documenter les difficultés liées à l'exercice des Libertés associatives de façon systématique et à expérimenter avec les pouvoirs publics des solutions permettant de rendre les institutions plus favorables à l'accueil des interpellations citoyennes.

En 2023 le CAC a répondu à un appel à projet de l'IFMA (Institut Français du Monde Associatif) « Modèles socio-économiques et création de valeur - Renforcer la stratégie des associations et le dialogue avec leurs partenaires ». Le projet déposé « Quelles consolidations de l'étagage théorique et scientifique pour une économie associative non-lucrative ? » a été retenu. Il constituera pour nous la base de l'écriture du 2nd rapport de l'OCMA.

## II.6- Formations et interventions

**Les temps de formations internes** réalisés sur l'année s'adressaient principalement aux militant.es associatifs, bénévoles (adhérents ou non), ou à celles et ceux d'associations proches. Par ailleurs nous sommes aussi intervenus sur des formations organisées par d'autres partenaires, dans nos perspectives de formation à destination des professionnel.les.

La formation des bénévoles a pour principale intention de permettre au réseau de se connaître, de comprendre et pouvoir utiliser les leviers possibles pour expliciter le rôle essentiel des associations, pouvoir co-construire et accompagner des alternatives citoyennes. Exemples significatifs :

- Janvier : Billière - formation RASDI ; Bischwiller - Centre d'animation sociale et familiale ; Hérouville St Clair - S3A ; Tulle - conférence libertés associatives
- Février : Paris 10, webinaire de l'IFMA
- Mars : Colloque à l'Assemblée Nationale,
- Avril : Coop des communs ; séminaires LA Coalition
- Mai : Grenoble, Syndicat des Musiques Actuelles ; Syndicat CFDT Mouvements & Associations

- Juin : AG de la CIMADE ; FRACAMA Tours ; REFER à Paris ; Strasbourg, colloque au sénat ; Asterya Paris ; CNAM - séminaire sur la réciprocité ; Pau AG de la FAMDT ; Clermont-Ferrand - formation des partis de gauche ; Montpellier- gouvernance collective du MES ; Paris - formation libertés associatives Secours populaire – AG ; Science Po Bordeaux
- Juillet : Cahors - journées RAFFUT de la Fedelima ; Toucy (89) - CREFAR et RELIER, "Au-delà des modes, au-delà des mots : faire éclore et durer des tiers-lieux à but non-lucratif ?"
- Août : UEMSS à Bobigny
- Septembre : Clermont-Ferrand - AG de Peuple & Culture ; Nîmes - ADC directeurs de structures médico-sociales
- Octobre : Saumur - rencontre des contributeurs de Fédération de l'audiovisuel participatif
- Novembre : rencontre des associations de la ville de Villejuif ; Réseau DLA culture,
- Décembre : Journée RNMA à Rennes ; séminaire de la fédé Centres Sociaux de Bretagne ; Comité d'orientation régional du DLA régional Occitanie ; formation pour la Fédération des Arts de la Rue, module formation "1,5 millions d'asso...." sur deux jours

**[40 interventions / formations pour 2023]**

### III. Communiquer et diffuser largement

#### III.1- Communication dans nos différents cercles, faire réseau

##### o Heure de la Sirène



Elle continue d'être diffusée chaque mois de l'année (sauf coupure estivale d'août) pour maintenir le lien et informer des dernières actualités des associations, de nos projets et événements et de ceux de nos partenaires. L'envoi massif réalisé via l'outil oximailing est adressées aux adhérent.es + membres impliqué.es et toutes les personnes qui en font explicitement la demande, soit de l'ordre de 2.500 personne en moyenne en 2023. A noter en septembre un envoi exceptionnel à toutes notre base de données afin d'informer nos contacts et d'élargir son audience (nous organisons cette large et exceptionnelle diffusion une fois par an depuis 2021).

Une analyse statistique nous a permis d'observer un taux de lecture de la newsletter de 34,24% sur l'année, en progression sur 2022 (31,92%).

C'est un outil essentiel au renforcement du réseau, au lien avec les adhérent.es et à l'interconnaissance des structures qui la composent.

Toutes les newsletters du CAC (les Sirènes comme les précédentes versions) sont centralisées sur notre site Internet d'où toute personne intéressée peut s'inscrire.

**[11 numéros produits en 2023 - 10 envois à 2.500 contacts + 1 envoi à 20.000 contacts]**

##### o Le Klaxon

C'est ainsi qu'est nommée la newsletter de l'observatoire citoyen de la marchandisation, « feuille mensuelle » débutée en février 2022 pour faire le lien entre les membres du groupe de travail ad hoc qui s'est progressivement transformée en newsletter officielle de l'observatoire envoyé aux membres de l'OCMA, aux membres du groupe historiques et aux sympathisants qui la demande, soit 172 personnes (entre 70 et 100 en 2022). Elle est aussi régulièrement relayée par nous dans l'Heure de la Sirène et ponctuellement sur les réseaux sociaux mais aussi par celles et ceux qui la lisent, élargissant ainsi son cercle d'audience.

Elle tient régulièrement informés des observations, rencontres, actualités de l'observatoire de la marchandisation et de la financiarisation des associations et appelle régulièrement les lecteurs à l'enrichir par leurs contributions, textes, témoignages, réactions...

**[11 newsletters en 2023 - à destination de 172 personnes mais relayée plus largement par les réseaux et personnes]**

- Bulletin "la quinzaine du CA" & La gare centrale

Notre bulletin interne « la quinzaine du CA » est envoyé aux membres du CA selon les besoins et l'actualité soit 11 bulletins pour 2023, il permet un lien interne structurant avec les membres du CA, la coordination et l'équipe en complément de nos newsletters mensuelles ; l'ensemble de ces communications interne est compilé dans notre "gare centrale" (site Internet de coordination interne) dans une page dédiée afin de pouvoir « raccrocher les wagons » lorsqu'on a perdu durant quelques temps le fil de l'actualité.

La gare centrale poursuit sa fonction de lien interne, de centralisation des informations, dates et liens internet (de visio, de pad, de questionnaires...), ainsi que des notes, de la mémoire des groupes de travail, de toutes les infos et documents des CA et AG, des séminaires, des nouveaux dossiers... elle est utilisée et développée comme un "bureau commun numérique" ouvert aux membres du CAC ; elle est aussi un lieu d'interconnaissance avec un annuaire des membres sous forme de trombinoscope et un lien vers nos autres sites yeswiki.



Elle nécessite un constant développement et une mise à jour régulière mais devenant de plus en plus riche et complexe nous avons pris le temps -entre fév et mai 2023- de la repenser et simplifier avec moins d'entrées et informations en page d'accueil. Nous avons profité de l'Assemblée générale de mai pour en faire une visite virtuelle.

**[La gare centrale, développée et mise à jour collectivement en continue a été réorganisée et simplifiée pour l'AG de mai 23]**

- Les CAC'Accueils



**CAC'Accueil** temps de présentation du CAC en visio durant 1h proposé tous les mois (depuis octobre 2021) : l'idée est faire une **présentation interactive du CAC** avec un support diapo pour accueillir les adhérent.e.s et faire connaissance. Que ce soit pour un.e nouvel.le adhérent.e, ou toute personne désireuse de mieux nous connaître, on propose une « visite guidée » en 20mn avec ensuite un temps de questions-réponses, le tout sur le temps du déjeuner de 12h30 à 13h30.

Ce rdv n'a pas vocation à réunir une grande audience pour permettre de faire connaissance avec l'organisation du CAC, entre elles et avec nous, cependant pour éviter des visio trop « confidentielles (1 ou 2 personnes), en 2024 nous avons décidé d'espacer ce rdv tous les 2 mois.

**[12 personnes accueillies sur 8 rdv – 13 autres étaient intéressées]**

## III.2- Communication externe

### ▪ **Nos Communiqués**

- [Le vrai visage des contrats à impact social, piège financier pour les collectivités](#) (22/12/23)
- [Calendrier pour une rentrée combative](#) (13/09/23)
- [Libertés associatives, un enjeu démocratique vital](#) (30/06/23)
- Retraites (bis) : (31/03/23)
- [Retraites : une réforme qui pénalise durement les associations, leurs bénévoles et salarié.es](#) (01/03/23)
- [Simplification côté pile, mise au pas des associations côté face !](#) (01/02/23)
- [Sortie du 1er rapport de l'observatoire citoyen de la marchandisation des associations](#) (23/01/23)

En 2023, le CAC a aussi signé, soutenu d'autres communiqués ou tribune de partenaires ou collectifs (dont il fait souvent partie) :

- Signature de la Tribune « [Loi immigration : opposons un véritable sursaut citoyen](#) » du LMA parue dans Libé (24/12/23)
- Signature de la Tribune de la Quadrature du net contre la criminalisation du chiffrement (juin 23)
- Signature communiqué collectif de soutien à la LDH « [Nous continuerons](#) » (11/04/23)
- Signature Appel + tribune « [Soulèvement de la Terre](#) » (mars 23)

### **[7 CP du CAC Et participation à 4 CP ou tribunes collectives]**

#### ▪ **Le CAC dans les médias**

- Alternatives économiques (Blog de Michel Abhervé) : [Le contrat à impact social ou le sens des affaires de la BNP](#) – 31 déc 2023
- Libé – Tribune collective : [Loi immigration : «Ayons le courage d'opposer à la restriction des libertés, un véritable sursaut citoyen»](#) – 24 déc 2023
- Revue française des affaires sociales n°4 : [L'investissement à impact social : la finance à l'assaut du monde associatif ?](#) – nov-déc 2023
- Revue dessinée : [Groupe SOS, le requin du social](#) – hiver 2023
- Le Moment (radio) : [Le monde associatif alerte, les Restos du coeur sont l'arbre qui cache la forêt](#) – 22 sept 2023
- Transrural initiatives n°499 : [La Guerre des mots « Évaluation »](#) – sept-oct 23
- Revue Projet N°395 : [État et associations : le tournant de la méfiance](#) – aout/sept 2023
- L'Huma : [Libertés associatives, un enjeu démocratique vital](#) – 29 juin 2023
- Revue « Connexions » N°118 – article du CAC (Marianne Langlet) : [Quelle « participation citoyenne » à l'heure des libertés associatives contraintes ?](#) – mai 2023
- Carenews : [Ces associations qui deviennent des entreprises : trajectoire logique ou dévoiement ?](#) – 26 avril 2023
- Lien Social : [Marchandisation • Un grain de sable dans la mécanique](#) – 25 avril 2023
- Médiapart (tribune de L.A. Coalition) : [On ne dissout pas la volonté de défendre le vivant et la justice sociale](#) – 4 avril 2023
- JurisAssociation n°675 : [Les associations en voie de financiarisation et de marchandisation ?](#) – mars 23
- JurisAssociation n°675 : [L'association et l'extension continue du marché](#) – 15 mars 23
- Alternatives Économiques : [Les associations ne veulent pas devenir des entreprises comme les autres](#) – 06 mars 23
- Transrural initiatives n°495 : [L'association, nouveau marché financier ?](#) – 24 fév 23
- Médiacités : [Les associations « impactées » par la montée des logiques du privé](#) – 22 fév 23
- Loi 1901 : [Marchandisation et financiarisation des associations : le rapport qui fait mal](#) – 21 fév 23
- Reporterre : [Concurrence et investissement privé : les associations deviennent des entreprises](#) – 20 fév 23
- L'Huma : [Comment la finance étend son emprise sur le monde associatif](#) – 20 fév 23
- Associations Mode d'emploi n°246 : [Quand le profit empoisonne le modèle associatif](#) – fév 2023
- Médiatico : [Contrat d'Engagement Républicain : pourquoi il faut l'abroger !](#) – 30 jan 23
- Reporterre : [Au nom du séparatisme, l'État réprime les associations écologiques](#) – 16 jan 23
- Journal de Peuple & Culture Corrèze : [Les libertés associatives sous contrôle ?](#) – jan 23

**[24 parutions : articles de presse dont 8 dans des médias nationaux non spécialisés du secteur associatif + 1 radio]**

o Sites internet (WordPress et Wiki)

En 2023 nous avons poursuivi le travail de développement de nos **quatre sites publics**, le dernier né étant celui dédié à l'observatoire de la marchandisation.



Le "site vitrine" sous WordPress (le plus connu et visible) est complété par les trois autres sites sous wiki afin de communiquer plus spécifiquement en proposant d'autres fonctionnalités et en faisant office de mémoire (sans surcharger le site Wordpress) avec l'intérêt de pouvoir être facilement complétés et remplis par toute l'équipe du CAC et parfois nos partenaires, notamment sur les événements co-pilotés. Les sites « wiki » étaient, initialement à la fois internes et publics, ils ont été sécurisés, réorganisés et rendus plus visibles.

- Fin de réalisation du nouveau site WordPress en juin 2023, plus lisible et adapté que le précédent (sur une version ancienne et lente). Après plusieurs début de chantiers avec des personnes et structures différentes (du fait de l'arrêt des aides) c'est avec l'association « Pâquerette », notre hébergeur éthique, que le nouveau site a été finalisé.

- Le site des « Universités populaires » initialement créé spécifiquement pour nos universités d'été (communiquer, inscription & infos) rassemble aussi toutes les informations sur nos Université des savoirs associatifs et nos web-séminaires, web-tables rondes et autre événements numériques. Et toutes les infos et actu de nos dernières publications ; pour chacune on trouve : présentation de l'ouvrage, dossier de presse, résumé, interviews, toute l'actualité des rencontres organisées autour du livre ainsi qu'une revue de presse).



- le site de la "mobilisation des associations citoyennes" créé initialement pour la campagne électorale 2019 (diffuser et soumettre à signature l'Appel aux associations citoyennes à se mobiliser pour une transformation écologique, démocratique et solidaire) où nous avons rassemblé les différentes mobilisations, printemps associatifs et aussi tous nos dossiers/thématiques en cours permettant une vue d'ensemble et une compilation des sujets suivis à plus ou moins long terme, comme les CR de tous



les cafés'Cac très riches en informations. Y sont aussi centralisées les différentes plateformes et enquêtes réalisées et le guides pour les élu.es. C'est là qu'est tenue à jour toute l'actualité et les ressources concernant le CER.

On y trouve notre agenda commun et partagé, outil collectif simple pour annoncer un évènement d'association du réseau à partager grâce à la création, d'un petit formulaire.

Il sert à favoriser les échanges entre ses membres et ses sympathisant.es en permettant à chacun.e d'informer sur ses événements et temps forts et de s'informer sur ce que les autres associations proposent incitant à l'interaction entre associations.

- le dernier site wiki créé est celui de l'observatoire citoyen de la marchandisation des associations qui comporte deux niveaux de lecture : une information de base avec des outils pédagogiques destinés à

ceux qui découvrent le sujet et des informations plus fouillées pour celles et ceux qui veulent l'approfondir. Il s'organise sur trois axes : découvrir, approfondir et agir. Pour à la fois inscrire la problématique dans une histoire et donner de l'actualité sur le sujet.

o [Les réseaux sociaux, chaine YouTube & podcasts](#)

Ils sont au nombre de trois maintenant dont deux deux, stables et utilisés pour renforcer la communication par mailing et via nos sites Internet (auxquels ils renvoient le plus souvent) : toujours notre page Facebook et notre fil twitter, investis surtout lors des événements, communiqués, sorties de nos productions et actualités associatives fortes. Malheureusement ces 2 outils sont ceux des gafams que nous tentons d'éviter, aussi la création d'un compte sur Mastodon (fin 2022) nous permet d'investir un réseau plus éthique puisque c'est un réseau social décentralisé en logiciel libre et open source développé par une organisation à but non lucratif (framsoft). Ce travail doit être poursuivi et amélioré en 2024 en visant l'abondant de tweeter.

Notre chaine YouTube où sont centralisées toutes les vidéos (plus d'une trentaine plus une dizaine de courtes capsules audios), captations que nous avons réalisées, est maintenant accessible depuis notre site Interne.

Par ailleurs un ensemble de podcast est hébergé sur plateforme Soundcloud où nous avons un compte.

### III.3- Nos publications

o [Le rapport « Marchandisation et financiarisation des associations » de l'Observatoire citoyen de la marchandisation des associations \(OCMA\).](#)

sommaire	Synthèse	4	
	Pourquoi un observatoire citoyen?	6	
	Composition de l'observatoire	8	
	Propos introductifs	9	
	<b>PREMIERE PARTIE</b>		<b>11</b>
	Les associations aux prises avec la marchandisation		
	I - Les associations sont-elles compétitives ?		
	I.1 - L'Europe et son marché unique	14	
	I.2 - L'impératif de productivité appliqué aux associations	17	
	I.3 - Les associations soumises à la concurrence	20	
I.4 - L'association, une marchandise ?	22		
II - L'association, une entreprise rentable ?	25		
II.1 - Quand le cœur renforce la main invisible du marché	27		
II.2 - La montée de la notion d'entrepreneuriat social	29		
Chronologie	33		
<b>DEUXIEME PARTIE</b>		<b>37</b>	
Les associations, nouveau marché financier			
I - Quels instruments pour la financiarisation des associations ?	38		
I.1 - Les contrats à impact social, innovation financière	41		
I.2 - Tableau des contrats à impact social français	46		
I.3 - Des contrats sur mesure	52		
I.4 - Les autres modèles d'investissement à impact	55		
I.5 - Les missions de l'entreprise	59		
I.6 - Un monde sans association ?	60		
II - La (dé)mesure de l'impact	63		
II.1 - De l'utilité sociale à la mesure d'impact	64		
II.2 - L'évaluation à impact, un marché ?	65		
II.3 - La mesure de l'impact, un mythe ?	66		
II.4 - Vers l'extension des marchés financiers	69		

Paru le 17 février 2023 c'est le premier rapport de l'Observatoire citoyen de la marchandisation des associations (OCMA). Cet observatoire, impulsé par le Collectif des associations citoyennes, porté par une quinzaine d'associations et de réseaux et une dizaine de chercheuses/chercheurs, a été créé le 11 septembre dernier.

Son premier rapport coordonné par Marianne Langlet vise à étayer un constat : les associations sont de plus en plus poussées vers le marché. Appels d'offre, appels à projet, brident l'initiative associative. L'arrivée depuis les années 2010 de la notion d'investissement à impact social transforme l'association en produit d'investissement financier.

L'entrée dans l'économie sociale et solidaire des entrepreneurs sociaux détourne cette économie de sa capacité à porter une critique du système économique

néolibéral, à sortir d'un modèle de croissance qui nous met en péril face aux enjeux écologiques et sociaux.

Au-delà de ce constat, la volonté de l'observatoire est de pousser plus loin son décryptage en ouvrant un espace de croisement entre acteurs associatifs et chercheurs/chercheuses pour penser la place des initiatives citoyennes et renforcer leur capacité à proposer des alternatives, dans ce contexte.

La présentation en conférence de presse de ce premier rapport s'est déroulée le vendredi 17 février 2023 à 11h dans les locaux de Peuple et Culture, Paris 11.

A la tribune Marianne LANGLET (Chargée de Recherche et Développement du CAC), Martin BOBEL Secrétaire Général Adjoint du Réseau National des Ressourceries et Recycleries, Patricia COLER déléguée générale de l'UFISC et co-président du MES, Céline MERESSE co-présidente du CRID, Jean-Sébastien ALIX sociologue, formateur à l'IUT B, Lille 3, Maël POUSET Trésorier National du MRJC.



De nombreuses demandes d'interventions/présentations ont été faites tout au long de l'année 2023 et se sont poursuivies en 2024. Aussi bien lors d'événements culturels (Raffut secteur des musiques actuelles), devant des étudiants en master ESS du CNAM - science po Bordeaux, que lors d'AG de gros réseaux (REFER, Peuple et Culture), que devant le réseau DLA culture, devant des directeurs de structures médico-sociales ou encore le réseau des tiers lieux non lucratifs.

*[Une conférence de presse en février + 15 interventions réalisées après la sortie du rapport + 13 informations dans des articles de presse ou newsletters]*

Les deux précédentes publications : Le livre « Une histoire des libertés associatives- de 1791 jusqu'à nos jours » (fin 2022) et le livre collectif « Quel monde associatif demain ? » (mai 2021) qui ont encore une forte actualité et sont régulièrement mobilisées par nos réseaux, dans des formations, débats ... sont détaillées chacune sur une page de notre site « Universités populaires » afin d'y conserver et valoriser la diffusion, promotion avec un agenda des événements-débats, le sommaire, le résumé, des podcasts ou vidéos de présentation, interviews, articles de presse ...

#### **IV. Le CAC et ses réseaux (Vie associative & liens avec associations du réseau)**

##### **Préambule numérique**

Le CAC, depuis plusieurs années, a pris en considération les aspects «éthiques» du numérique et le danger des GAFAM et autres outils propriétaires. Après une riche collaboration avec la coopérative ODASS qui nous a accompagné sur tous les aspects numériques (hébergement installation ou création d'outils prioritairement libres, aide à la gestion informatique, accompagnement à l'utilisation) nous avons transféré nos données chez "Pâquerette" hébergeur éthique (réseau CHATON) promouvant aussi les outils du libre pour poursuivre, avec le soutien d'un membre du CA spécialisé sur la question, les engagements et la dynamique enclenchée sur le numérique ; : création d'outils, développement de ceux existants, refonte du site... tout en privilégiant le libre.

Nous avons aussi étendu nos capacités à diffuser nos événements principaux (université des savoirs associatifs, séminaires, université d'été) sur les réseaux sociaux, souvent propriétaires, mais la création d'un compte sur Mastodon nous permettra progressivement de nous désengager des autres réseaux.

Etant en capacité aujourd'hui de formaliser et de témoigner de l'utilisation du numérique libre dans notre parcours, nous avons suivi les aventures du projet collectif Emancip'Asso en participant aux réunions, communication.



*[10 réunions - temps de travail sur le sujet + 3 réunions Emancip'Asso]*

## IV.1- La vie associative

### IV.1.1. Les instances internes & gouvernance - mise en place du DLA

Elles se sont réunies régulièrement et les « **journées de saison** » (testées fin 2022) ont été instaurées chaque trimestre permettant plus de cohésion et un renouvellement du fonctionnement ; leur mise en place découle de notre chantier "**Le CAC en 2023, rendre le Collectif plus collectif- réflexion sur l'évolution de la gouvernance interne du CAC**" lancé mi 2023.

Dans ce cadre nous avons aussi testé (mais pas acté en 2024 du fait de l'accompagnement DLA) un « conseil d'orientation » (aussi nommé COR) qui viendrait renforcer et compléter le conseil d'administration, constitué de 70 à 100 personnes du réseau, pour lequel 2 rdv visio (oct et nov) ont été organisés, chacun conviant tout le groupe et réunissant réellement une quinzaine de personnes ; objectif : faire un point de l'actualité destiné à échanger nos infos permettant de construire collectivement notre prochaine newsletter HEURE DE LA SIRÈNE. L'occasion également de partager les dernières nouvelles internes sur les financements et donc les perspectives des projets et chantiers portés par le Collectif. Ce temps visant à prendre la place des coordinations hebdomadaires par une réunion plus large mensuelle a été suspendu en 2024 afin de privilégier la mise à plat et les propositions construites collectivement durant le DLA, lui aussi fruit du chantier « rendre le Collectif plus collectif ».

- 6 CA dont 2 uniquement en visio sur un sujet précis demandant réflexion rapide du conseil d'administration, les 4 autres étaient organisés en mixte. Les CA en visio et en mixte ont permis de rassembler les membres du conseil d'administration en permettant lien, échanges et prises de décisions.
- Une AG le 12 mai 2023 + journée de printemps : essentiellement en présentiel à Paris dans le 5ème à la Césure (ex locaux du campus de Censier) à l'occasion d'une journée complète de réflexion, rencontre, ateliers nommée "journée de printemps". Elle a débuté par expo interactive doublé d'un quiz pour résumer le rapport d'activité puis du vote des différents rapports et de la présentation du chantier n°1 « pérenniser intelligemment le CAC », les orientations du CAC ont été abordée en débats mouvants ; puis nous avons revu nos fondamentaux avec un Atelier collectif de relecture de la charte de principes de l'association, puis la présentation de trois « recherches-actions » structurantes pour le CAC sur trois thématiques : Libertés associatives + Co-construction de l'action publique + Démarchandisation des associations. L'occasion aussi d'inaugurer le nouveau site Internet finalisé.
- Journées de saison, qui s'inscrivent toutes dans la continuité du séminaire de Villarceaux de 2022 et de notre chantier sur l'évolution de la gouvernance interne du CAC.

Les objectifs des « journées de saison » peuvent se résumer en quelques mots : faire le point sur ce qui est prévu... mais également ce qui est à prévoir pour permettre aux associations citoyennes de jouer leur rôle politique le plus pleinement possible ! A la fois elles visent à mieux connaître l'action du Collectif pour y apporter plus facilement sa contribution, mieux connaître les espaces inter-associatifs dans lesquels le CAC travaille, et mieux connaître les actions et calendriers des sympathisants et membres du CAC pour créer des liens.



**JOURNÉE D'HIVER 2023 du CAC - RENCONTRE DES ASSOCIATIONS CITOYENNES Jeudi 9 Février 2023** à la Fondation Charles Léopold Mayer (dite "FPH") au 38, rue Saint Sabin - 75011 Paris « Nouvelles menaces sur l'autonomie associative... quelles opportunités d'actions ? » Sur le front des financements et celui de l'évolution du cadre légal.

## **JOURNÉE DE PRINTEMPS 2023 du CAC vendredi 12 mai 2023** à la Césure - 75013 Paris

Atelier collectif "pas en avant un CAC solide sur ses fondamentaux"

Le savoir associatif au service de l'action associative, 3 recherches-actions pour quoi faire ? Objectifs : permettre aux adhérents-sympathisants du CAC d'avoir connaissance de ces projets ; leur permettre de se projeter dans les attendus de ces travaux et situer dans quelle mesure ils vont être utiles globalement à l'action des associations citoyennes mais aussi éventuellement à leurs projets propres. ; Anticiper leur éventuelle participation pour faciliter une construction collective des savoirs.



## **JOURNÉE D'ÉTÉ, JOURNÉE DE RENTRÉE - 20 SEPTEMBRE 2023** dans les locaux d'OPALE au 21 rue des Malmaisons 75013 PARIS « **RENDRE LE COLLECTIF PLUS COLLECTIF** ».

Faire le point sur ce qui est prévu... et ce qui est à prévoir (où en est-on & où va-t-on ?)

Visite apprenante de 2 chantiers et d'une proposition à étudier : Protéger les libertés associatives : le nouveau cadre et la place du CAC ; Démarchander, quel espace pour le non-lucratif en France... et en Europe ; Le Moment, un nouveau moyen pour porter la parole des acteurs associatifs.

Mise en commun des sujets et actus : vers un Musée du Capitalisme à la française + DMS Permettre aux associations de s'emparer du droit pour s'armer dans leurs luttes sociales + Echange autour des besoins d'informations et de formations pour défendre mieux et promouvoir davantage le rôle politique des associations citoyennes ?

## **JOURNÉE D'AUTOMNE - mercredi 20 décembre** dans les locaux de la FPH 75011 Paris

Comment pérenniser intelligemment le CAC : Trouver des financements dans le cadre d'une démarche politique (partie 1) : éclairage sur le possible levier constitué par la loi du 8 Avril 2021 qui permet de rediriger l'argent confisqué au crime organisé à destination de projets associatifs ; (partie 2) Focus sur l'initiative/appel/mot d'ordre/ mobilisation intitulé "un milliard d'euros pour la transition, bifurcation écologique et solidaire".

Jeu de questions-réponses sur la gare centrale pour présenter sa réorganisation & simplification.

Séquence "on se retrouve les manches et on construit" avec un atelier au choix : "construire un système d'autodéfense des libertés associatives par les premiers concernés" ou "un musée du capitalisme en France en 2024, 2025 ?"

Séquence "project'heure et connect'heure" sorte de carte blanche à deux structures amies pour présenter des initiatives fédératives et enthousiasmantes : Framasoft & Autour du 1er Mai

- **DLA** : dans le cadre de notre chantier "Le CAC en 2023, rendre le Collectif plus collectif" (lancé lors de l'AG 2023) nous avons demandé l'appui d'un Diagnostic Local d'Accompagnement « DLA » porté par PIE.

*Ppréalablement nous nous sommes engagé aussi dans la formation-action "vers un référentiel de gouvernance collective" du MES (Mouvement pour l'économie solidaire) dont JB Jobard a suivi les différents modules dans l'optique de créer une "communauté apprenante" sur le sujet.*

L'accompagnement DLA a été réalisé de fin 2023 à mi 2024 par deux personnes (prestataires choisies pour la cohérence de leur proposition) : Kanitha KERNEM AUCLAIR de « LE SENS DES COMMUNS » & Pauline LANGLOIS de « FAIRE COLLECTIF » Ainsi que la personne de PIE qui suit l'ensemble et a réalisé le diagnostic : Baptiste GUILLEMET.

Les participant.es a l'accompagnement DLA : Un "noyau dur" qui suivra les 4 rdv d'octobre à mai et un "groupe élargi" qui ne suivra que les 2 rdv centraux de novembre et décembre – un mélange de membres du CA, partenaires (MRJC, CNFR, FéRue, Opale, Ufisc, Cimade) ou simple adhérent engagé. Le groupe « noyau dur » est constitué de 12 personnes + le groupe « élargi » de 11 personnes supplémentaires (2 dates nov-déc).

Calendrier 2023 :

- Préalable : 5 rdv de mars à juillet 2023 pour poser le diagnostic (état des lieux, historique) en équipe restreinte.
- 1ère phase collective du 23 oct. "réaligner les fondamentaux" : noyau dure.
- 2de phase du 20 nov. "Travailler sur la gouvernance et l'organisation interne - étape 1" avec le groupe « élargi ».
- 3ème phase du 21 déc. "Travailler sur la gouvernance et l'organisation interne - étape 2" avec le groupe « élargi ».



Tous les documents, compte rendus, restitutions sont centralisés dans notre gare centrale, disponibles pour l'ensemble du CA et des membres.

- Les réunions de coordinations : rdv hebdomadaires réunissant des membres du CA (essentiellement le bureau) et l'équipe des salarié.es. Cet espace passé entièrement en visio permet de traiter à la fois de l'actualité, des urgences, de la répartition des tâches, des demandes et l'organisation pratique et administrative de l'association. Ces temps de travail assez chronophages (préparation, réunions,

**[1 AG + 4 journée de saison + 6 CA + 8 rdv pour le DLA + 33 réunions de coordinations – une soixantaine de temps internes dédiés à l'organisation, gestion et gouvernance]**

#### IV.1.2. Les militants bénévoles - Enquête sur les motivations, besoins et contributions

En 2023, on constate encore des traces de la période de confinement avec la perte d'habitude de se déplacer et de rencontrer d'autres personnes autrement que par écran interposé... mais aussi des occasions plus régulières d'échanger en visio avec des personnes plus éloignées. Les temps habituels d'échanges, d'organisation, d'analyses se sont poursuivis et parfois espacés (coordination, chantier numériques, groupes de travail).

Les temps d'organisation et préparation pour la sortie du rapport sur la marchandisation, nos 4 journées de saison, l'université d'été des mouvements sociaux, les soirées d'université des savoirs ou les cafés'Cac, le début du DLA ... ont permis de mobiliser en amont et le jour J des bénévoles du CAC ainsi que de nombreuses autres personnes devenues pour certaines des bénévoles.

De nombreuses participations ont eu lieu sur l'année aux travaux de réflexions, aux mobilisations, aux différents chantiers, aux rédactions de textes, aux diverses rencontres proposés par le Collectif, aux instances. Le travail d'actualisation de notre base données a permis de stabiliser à environ 21.000 le nombre de nos contacts sur l'ensemble de la France (et plus marginalement en Europe) et d'avoir ainsi une large amplitude d'information, d'alerte et de retransmission des travaux.

A l'occasion du chantier « rendre le Collectif plus collectif- réflexion sur l'évolution de la gouvernance interne du CAC » et du DLA, nous avons mené une intéressante **enquête sur "les motivations, besoins et contributions des adhérent.es / compagnon.nes de route du CAC"** pour laquelle il y a eu une trentaine de réponses et une dizaine d'entretiens, voici quelques éléments de synthèse (*retrouvez en annexe l'enquête complète*).

### Synthèse

- **L'objet social et la façon de le mettre en œuvre** (militantisme ET expertise / politique ET technique ) sont des éléments importants pour les adhérents et compagnon.nes du CAC.
- **La dimension collective** est également un élément fondamental dans leur engagement et leurs attentes. ( espaces d'échanges et de réflexion, capacité d'action et de représentation, espace de solidarité et de soutien, échanges de pratiques, mise en lien et réseau)
- Le fait d'acquérir **des connaissances de qualité** et avec **un angle de vue particulier** ( prise de hauteur, vision politique, analyse) et **d'évoluer dans sa réflexion** sont importants
- **Le manque de temps et les éléments liés à des manques de clarté** à la fois sur le volet **opérationnel** ( infos sur comment contribuer ?), **organisationnel** ( modes de décisions, rôles de chacun) et **stratégique** ( vision, priorités) sont des freins importants à l'engagement.
- Les répondants souhaitent **maintenir le même niveau de contribution**, et pour une grande partie d'entre eux, ils n'arrêteraient pas leur contribution..

### IV.1.3. Les adhérent.e.s et les soutiens

Les campagnes d'adhésions débutées mi-février ont été répétées 5 à 6 fois de manière ciblée. Le fait reprendre progressivement l'organisation d'événements et rencontres doublée par la situation économique parfois difficiles des personnes touchées par la crise, nous a poussé à ne pas solliciter de manière « agressive » les adhésions et dons, cependant en 2022 nous avons eu **198 adhésions au total (191 en 2022) dont 63 associations/réseaux/fédérations** qui ont des échelles locales, régionales ou nationales et parfois représentent donc bien plus que leur seule structure (et **135 adhérent.es individuel.les** (121 en 2022).

Les **198** adhérentes et adhérents de 2023 sont répartis ainsi :

- **135 adhésions individuelles**, environ moitié H/F
- **63 adhésions morales** (d'associations ou réseaux)

*Détails des 63 associations adhérentes :*

*23 nationales*

*22 régionales/départementales*

*198 locales*

Le montant des adhésions & dons est passé (en arrondis) de 16.800 € en 2022 à 19.400€, notamment grâce à des dons sollicités en décembre avec une **part stable de pourcentage dans les produits de l'association soit 9% depuis 2021.**

50% des adhérent.es de 2023 ne l'étaient pas en 2022 et notre pourcentage de renouvellement des cotisations d'une année sur l'autre est de l'ordre de 54% depuis 2 années.

### IV.1.4. L'équipe salariée

L'équipe salariale s'est consolidée avec la troisième salariée permanente arrivée début 2022, Marianne Langlet qui est comme le reste de l'équipe à temps plein en cdi, et coordonne de les recherches-actions et l'OCMA (animation de la dynamiques collective et accompagnement des rapports attendus) espace de travail particulier mêlant les savoirs de la pratique associative à ceux des chercheurs/chercheuses.

#### Répartition par Région des adhérent.es 2023 (indivi et morales) :

ARA	17
BFC	10
BRE	4
CVDL	2
GE	11
HDF	12
IDF	90
(PARIS)	47
NAQ	11
NORM	7
OCC	15
PACA	5
PDL	14
<b>Total</b>	<b>198</b>

L'équipe salariée conserve ses 2 autres permanents arrivés en 2013 et 2016 : Isabelle Boyer (coordinatrice administration, gestion & communication) et Jean-Baptiste Jobard (coordinateur en charge du développement et des ressources).

En septembre 2023 nous avons intégré pour 6 mois une jeune stagiaire, Emma Marc qui était en « *Master 2 Droit International et Droit Européen* », parcours Justice pénale internationale (et qu'elle a obtenu en 2024). Son champ d'action au CAC portait sur l'analyse de la défense des intérêts collectifs par la société civile et le monde associatif, notamment sur le projet « Droits et mouvements sociaux ».

Formations des salarié.es : autour de la gouvernance, de l'arpentage et de l'intelligence collective avec nos partenaires du MES et de Peuple et Culture.

*En 2023 le CAC avait 3 conventions de poste Fonjep : deux pour 2021-2023, et une troisième en double unité pour M. Langlet pour 2022-2024.*

#### IV.1.5. Les groupes locaux

Le CAC œuvre depuis sa création pour toutes les associations, notamment les petites ancrées localement, et donc pour ce faire il est nécessaire d'entretenir les liens avec ces associations. En 2020 à l'occasion de nos 10 ans d'existence, le CAC avait fixé des objectifs ambitieux pour renforcer & développer ces liens dans les territoires (caravane du printemps des associations, tour des libertés associatives, interventions en région ...), auprès des relais locaux, cependant tous les projets ont été mis à l'arrêt en 2020 et en 2021 avec parfois des réalisations réalisées en distanciel.

En 2023 c'est à travers les nombreuses invitations à présenter nos travaux, et donc nos interventions que nous avons pu intervenir localement dans divers territoires, soit d'un réseau thématique : éducation populaire en Limousin ou à Grenoble, la petite enfance avec l'ACEPP, les tiers lieux à Toucy (89), soit d'une fédération ou regroupement régional (RNMA et centres sociaux pour la Bretagne, Comité d'orientation régional du DLA régional d'Occitanie), soit une structure local ancrée dans son territoire comme le Centre d'animation sociale et familiale de Bischwiller (67).

#### IV.1.6. La parité

Une attention particulière existe sur la question de la parité, à la fois dans nos interventions, représentations et animations et tout comme dans l'équipe de salariés et leurs soutiens.

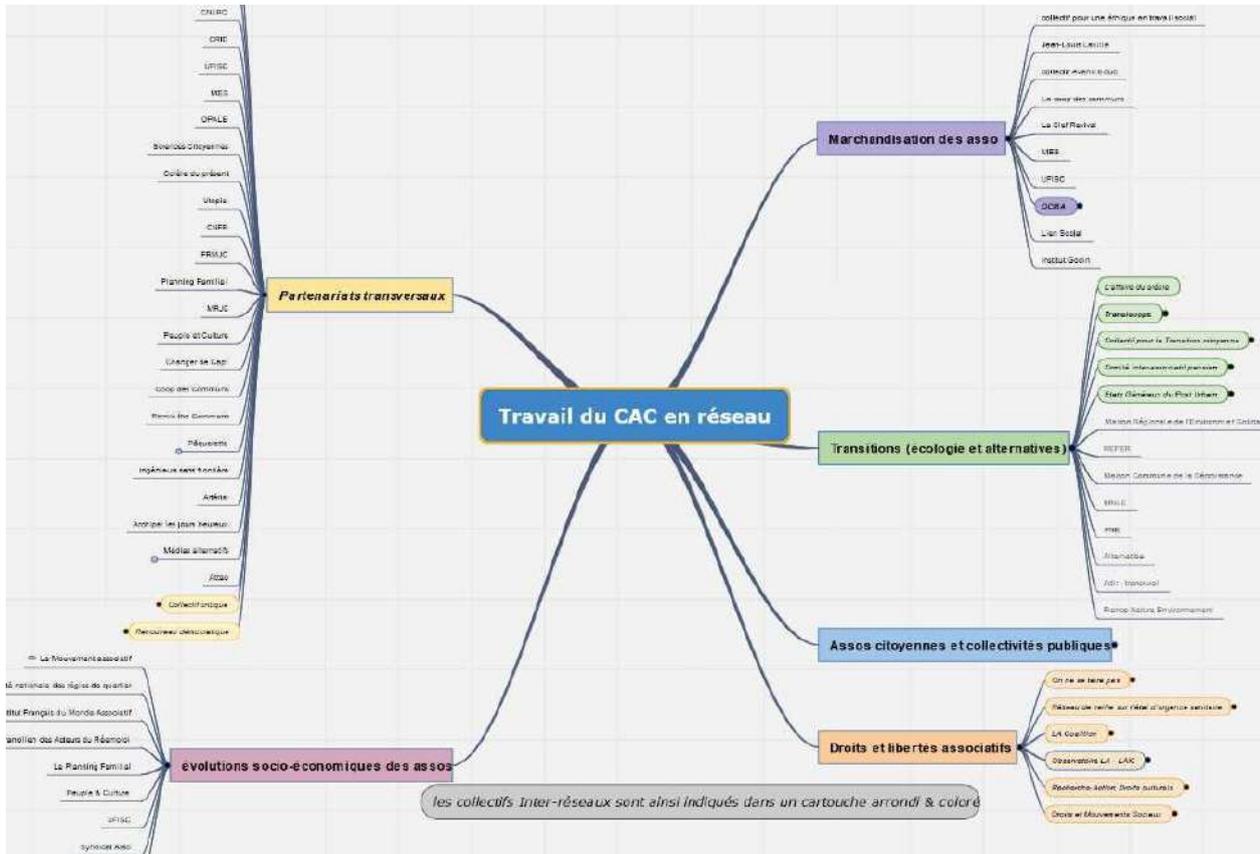
Lors de nos Universités des savoirs associatifs, de nos CAC'cafés, débats, formations ou journée de saison, nous avons à cœur de mêler auteur.es, discutantes et discutants, chercheurs et chercheuses, militantes et militants et de répartir la parole en privilégiant les femmes ... cependant il arrive que nous ayons plus de femmes que d'hommes ou (plus souvent) l'inverse mais c'est un travail en progrès auquel nous devons porter attention.

Sans être pour nous la priorité absolue c'est une question importante à laquelle nous portons attention, avec le constat d'une proportion encore légèrement supérieure, en interne, d'hommes qui portent la parole du CAC.

### IV.2- Réseaux & inter-associations avec lesquels travaille le CAC

#### IV.2.1. La carte mentale du réseau

Carte illustrant les liens du CAC aux divers réseaux articulant ces réseaux entre eux : <https://framindmap.org/c/maps/681186/public>



#### IV.2.2. Implications dans des projets inter-associatifs et alliances

Les avancées du Collectif passent par des actions menées en propre mais également par des contributions à des espaces de travail collectif. Parfois sur un projet commun concret, parfois plus sur la gouvernance collective de la coalition.

Ces organisations inter-associatives sont déterminantes car elles permettent de démultiplier notre capacité d’agir en trouvant des complémentarités avec des associations qui partagent nos préoccupations, en voici la liste en 2023 :

Nom de l'espace inter-associatif de travail	Objet	Co-porteurs du projet
OCMA : Observatoire Citoyen de la Marchandisation des assos	Comprendre et contrer la marchandisation des associations	Voir liste sur le site 19 associations et 12 chercheurs <i>(le CAC est à l'initiative)</i>
CTC : Collectif pour la transition citoyenne	Rassemblement de réseaux associatifs et de coopératives pour accélérer les transitions écologiques et solidaires	Voir liste sur le site <i>(le CAC a rejoint le collectif en 2022)</i>
Transiscope	Commun numérique, portail web des alternatives	Voir liste sur le site <i>(le CAC impliqué depuis le début)</i>
LA Coalition : Libertés Associatives	Promotion et défense des libertés associatives	Voir liste sur le site <i>(le CAC impliqué depuis le début)</i>
DMS	Démocratiser l'accès aux armes juridiques pour les combats associatifs	CAC, Sciences citoyennes, association « les allumeuses » <i>(le CAC est à l'initiative)</i>

<i>ESCAPE : Economie sociale et solidaire, co-construction, action publique (recherche-action)</i>		<i>Association Cose commune (chef de file) avec le MES, le CAC, le RNMA, l'UFISC, la Ligue de l'Enseignement, le RTES</i>
<i>Projet LAIC - Libertés associatives et initiative citoyenne (recherche-action)</i>		<i>Coordination Pas sans nous avec également Appuii, Institut Alinsky, CAC,</i>
Création d'une communauté apprenante sur la gouvernance collective	Explorer et mettre au jour les spécificités de gestion démocratique d'une association	MES (chef de file) avec CAC, MIRAMAP, UFISC <i>(le CAC impliqué depuis le début)</i>
Musée du Capitalisme	inviter à imaginer ce que pourrait être un système futur, en commençant par comprendre et reconnaître le système K. actuel	MES, Ufisc, Colibri, ISF, Ritimo... <i>(le CAC impliqué depuis le début été 2023)</i>
Les EGPU : états généraux du post-urbain / désurbanisation	réorganisation spatiale du peuplement au profit de milieux et cadres de vie à taille humaine et écologique	MDC, ATD, Colibri, Relier, MRJC, terre de lien...
Émancip'asso <i>Indépendance des assos aux organismes technologiques dominants.</i>	volonté de faire émerger des initiatives alternatives numériques pour dégafamiser les assos (phase 1 former les hébergeurs éthiques et CHATONS)	Framasoft, CNAJEP, CEMEA, Ligue de l'Enseignement, Réseau IJ, FNE, COFAC, Alternatiba, CAC - UNMFR, MES, UNAT, UNIOPSS, FAS, RNMA

En plus, de ces espaces permanents, le CAC s'investit sur des temps forts, ponctuels ou réguliers, qui permettent d'être « en prise » avec la réalité vécue par nombre de ses adhérents et sympathisants. Pour cette année 2023, nous pouvons citer ces quelques exemples :

- Salon de livre d'expression populaire et de critique sociale du 1er mai – à Arras

Depuis 7 ans, nous participons et soutenons cet évènement porté par l'association « colères du présent » à Arras, nous faisons notamment partie maintenant de l'équipe qui anime des débats.

Pour cette édition 23, les débats animés par le CAC étaient :

- "Lanceurs d'alerte, quels impacts face à la désinformation" avec Irène Frachon et François Duprat pour leur livre sur le scandale du médiateur et Stéphanie Lamy pour son passionnant ouvrage "Agora toxica: La société incivile à l'ère d'internet"
- "sortir de l'abus économique" avec Serge Latouche (auteur d'ouvrages de référence sur la notion de décroissance et Ludivine Bantigny pour son livre "que faire ?")

- RAFFUT Du 4 au 6 juillet 2023 aux DOCKS à CAHORS

Lors de cette 7ème édition portée par la FEDELIMA qui a rassemblé près de 400 personnes pendant trois jours, le CAC a animé :

- la plénière d'introduction de ces journées : face aux menaces d'extrêmes droites, que faire ?
- Et nous avons également animé le débat "Entre marketing territorial et phénomène de concentration économique, quelles politiques publiques ? Quelle place pour les initiatives citoyennes ?"

L'occasion d'échanger collectivement sur de nombreux sujets lors de 25 conférences, tables rondes et ateliers : comment rendre nos projets plus inclusifs et respectueux de l'environnement ? Comment repenser notre rapport au travail, tant au niveau individuel que collectif et sectoriel ? Comment imaginer des modèles alternatifs à ceux qui se fondent sur la croissance ? Comment contribuer à préserver un écosystème culturel diversifié, garantissant une pluralité des pratiques artistiques et culturelles ?

- les rencontres annuelles « MODAL » organisées par la FAMDT à Pau du 15 au 17 juin 2023 : ce sont des journées professionnelles ouvertes à l'ensemble des acteur-ric-e-s du secteur des musiques actuelles, traditionnelles / du monde, de l'économie solidaire, de la recherche, aux partenaires et collectivités publiques

- Le CAC est intervenu sur la table ronde intitulée "on n'est pas le produit d'un sol on est le produit de l'action qu'on y mène" (citation du poète occitan Felix-Marcel Castan). *Que signifie dans les faits, mettre en travail les droits culturels des personnes? Sachant que les variations d'une même musique s'ajoutent encore à la pluralité des territoires, comment réussir à s'entendre ? Et, comment fêter la diversité des cultures humaines tout en rappelant l'unité de l'être humain ? Face aux multiples bouleversements auxquels nous sommes confronté-e-s, qu'ils soient techniques, politiques, écologiques, sociaux, ou encore géopolitiques et sanitaires, que faire pour éviter l'exacerbation des confusions et prévenir l'exploitation des peurs ?*



**APPEL AUX DONNS,  
COTISATIONS,  
ADHÉSIONS...**

*POUR LA FIN DE L'ANNÉE, FAITE UNE DÉPENSE  
UTILE, AU CAC, À VOUS OU VOS PROCHES*

ADHÉSION 2023

DONS 2023

ACHATS LIVRES,  
LIVRETS,  
RAPPORTS...

Le CAC a besoin de vous pour clore l'année 2023 et  
poursuivre en 2024 !

[www.associations-citoyennes.net](http://www.associations-citoyennes.net) [contact@associations-citoyennes.net](mailto:contact@associations-citoyennes.net)